

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Orléans Métropole continue de soutenir le compostage

Depuis plus de 10 ans, Orléans Métropole soutient activement le compostage des déchets de jardin et de cuisine : un geste simple qui permet de réduire la quantité de déchets produits et d'alléger les poubelles de 30%¹, mais aussi de jardiner au naturel. En 2018, la métropole poursuit son action en faveur du développement de cette pratique éco-citoyenne en organisant de nouveaux ateliers compostage et en mettant des composteurs à disposition des habitants.

Deux types d'ateliers sont proposés du 11 avril au 24 mai 2018, dans la limite de 20 personnes par atelier :



• Un Atelier Pratique Les mercredis et samedis / Durée : 1 heure 30

Cet atelier permet de s'initier au compostage en intérieur et en extérieur, avec des informations théoriques, l'observation d'un compost en activité et la démonstration des gestes indispensables.

Dates:

- Les mercredis 11/04, 25/04 et 23/05 à 9h15 ou à 11h15
- Le samedi 14/04 à 9h ou à 11h15
- Le samedi 19/05 à 9h15 ou à 11h15

• Un Atelier Rapide Les lundis et jeudis / Durée : 1 heure

Pour les personnes moins disponibles, cet atelier permet de s'informer rapidement sur les bons gestes à adopter pour démarrer facilement un compost.

Dates:

- Les lundis 16/04 et 14/05 à 9h15 ou à 11h
- Les jeudis 19/04, 26/04 et 24/05 à 17h ou à 18h45



À l'issue des ateliers, Orléans Métropole remet gratuitement le guide du compostage et des fiches conseils, ainsi qu'un composteur.

Pour s'inscrire :

- Contacter la Direction Gestion des Déchets au 02 38 56 90 00, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00.
- Ou compléter le formulaire interactif <u>« J'adopte un composteur »</u> : rubrique « Contactez-nous ».



¹ Au moins 80kg/personne/an.